



COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Procès-verbal d'une réunion ayant eu lieu le mardi 16 février 2016 à 11 h
Palais législatif, salle de comité 254

DÉCISIONS

1. Prévisions budgétaires 2016-2017 de l'Assemblée législative

La Commission a approuvé les prévisions budgétaires 2016-2017 de l'Assemblée législative pour les bureaux de l'Assemblée et des hauts fonctionnaires indépendants, à l'exception des nouvelles initiatives pour les bureaux des hauts fonctionnaires indépendants qui ont été reportées.

2. Politique sur la prévention et la dénonciation de la fraude pour l'Assemblée législative du Manitoba

La Commission a approuvé une politique sur la prévention et la dénonciation de la fraude pour l'Assemblée législative du Manitoba. Cette politique veille à ce que tous les incidents où une perte s'est produite à la suite d'une infraction ou d'une action illégale concernant des biens publics ou des biens détenus en fiducie par l'Assemblée législative du Manitoba soient dénoncés, fassent l'objet d'une enquête et soient traités. Cette politique s'applique à tout le personnel de l'Assemblée législative du Manitoba.

3. Mesures d'adaptation physique pour les députés à l'Assemblée législative du Manitoba

La Commission a approuvé le *Rapport du commissaire sur les traitements, les allocations et les prestations de pension des députés à l'Assemblée législative du Manitoba* concernant les mesures d'adaptation physique et l'accessibilité pour les députés. Du financement sera offert aux députés pour l'achat ou la réparation d'appareils auditifs. Trois heures par semaine seront allouées dans le calcul de l'allocation de circonscription pour les députés qui pourraient avoir besoin d'aide à la mobilité afin d'exercer leurs fonctions dans leur circonscription électorale.

4. Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth

La Commission a approuvé, sur le principe, la demande de tenir la Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth en 2017.